

206 P NP DM9

Projet d'aménagements hydroélectriques de la
Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

Haut-Saint-Maurice 6211-03-038

MÉMOIRE
Sur le
**Projet d'Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard
et des Rapides-des-Cœurs, Hydro-Québec**

présenté à
**la Commission du Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement**

Par
l'Association des Pourvoiries de la Mauricie



550, rue St-Louis
La Tuque (Québec) G9X 2X5
Téléphone : (819) 676-8824 Télécopieur : (819) 676-8825
www.naturemauricie.com
Courriel : nature_mauricie@lino.sympatico.ca

La Tuque, octobre 2004

Table des matières :

- A. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DES POURVOIRIES DE LA MAURICIE
- B. BRÈVE EXPLICATION DE L'INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET
- C. OPINION SUR L'ENSEMBLE DU PROJET
- D. PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET
 - 1. *Diminution de la qualité de l'environnement sonore*
 - 1.1 *Dérangement par le bruit (construction et mise en opération des centrales)*
 - 2. *Modification de la qualité visuelle des paysages*
 - 2.1 *Esthétique et mise en place d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique et d'une ligne de transport d'électricité*
 - 2.2 *Qualité du paysage forestier*
 - 3. *Modification de la qualité de l'eau*
 - 3.1 *Diminution de la qualité de l'eau*
 - 3.2 *Contamination du poisson par le mercure*
 - 4. *Modification des habitats fauniques*
 - 4.1 *Diminution de la qualité de pêche (récolte faunique)*
 - 4.2 *Perte d'habitat pour le doré*
 - 4.3 *Perte d'habitat pour l'omble de fontaine*
 - 5. *Modification de l'environnement humain (accès et développement du milieu)*
 - 5.1 *Augmentation de la pression de pêche*
 - 5.2 *Ouverture du territoire à la villégiature privée*
 - 5.3 *Entretien et création de nouvelles routes pour accéder aux centrales*
 - 5.4 *Sécurité routière*
 - 5.5 *Variation des niveaux d'eau de la rivière*
 - 5.6 *Obstacle pour le portage (sentier pour canotier)*
 - 5.7 *Obstacle pour les sentiers existants*
 - 5.8 *Communication*
 - 5.9 *Déplacement de portions de la voie ferrée*
 - 6. *Perception du milieu par les clients et utilisateurs*
 - 6.1 *Impact négatif dû à une mauvaise publicité du projet*
 - 7. *Maximisation des retombées économiques*
 - 7.1 *Craintes de ne pas pouvoir profiter des retombées économiques qui reviennent à la région*
- E. RECOMMANDATIONS POUR ATTÉNUER LES IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DES POURVOIRIES DE LA MAURICIE

L'Association des Pourvoiries de la Mauricie représente une soixantaine de pourvoiries membres, dont plus de cinquante ont leur place d'affaires dans le Haut-Saint-Maurice. L'Association a pignon sur rue en région depuis 2001 pour représenter et défendre les pourvoiries membres dans tous les dossiers forestiers, environnementaux, fauniques, économiques et touristiques du territoire qui les touchent.

Depuis 2000, l'Association des Pourvoiries de la Mauricie s'est alliée aux producteurs d'aventure de la région pour mettre sur pied Nature Mauricie Internationale, une entreprise de commercialisation à l'internationale des produits nature-aventure en Mauricie. Elle possède aujourd'hui plus de 40 partenaires et celle-ci gère un budget de commercialisation de plus de 300,000 \$ annuellement pour faire une offensive promotionnelle sur les différents marchés.

B. BRÈVE EXPLICATION DE L'INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET

Le secteur à l'étude pour la réalisation du projet de barrages est un lieu où le potentiel de développement récréotouristique est énorme. C'est bien sûr pour cette raison que plusieurs pourvoiries et entreprises d'aventure s'y trouvent déjà, et que des projets futurs avaient déjà été mis en branles à ces endroits. Certaines communautés autochtones déjà présentes sur le territoire avaient aussi montré de l'intérêt pour le développement récréotouristique dans le secteur.

Parmi les membres de l'Association des Pourvoiries, six (6) pourvoiries et cinq (5) entreprises d'aventure sont directement touchées par les projets d'Hydro-Québec dans ce secteur, sans compter tous les autres utilisateurs sporadiques et les nouveaux projets qui sont présentement en développement.

Voici la liste des pourvoiries et entreprises d'aventures membres qui sont potentiellement touchées par le projet de barrages ainsi que leur capacité d'hébergement sur le Réservoir Blanc/ Rivière Saint-Maurice et Rivière Flamand (# personnes) entre parenthèses :

Pourvoiries :

- Pourvoirie Duplessis (49)
- Pourvoirie du Lac Oscar (48)
- Relais Quoquochee (59)
- Pourvoirie Windigo (74)
- Pourvoirie Rothman (44)
- Pourvoirie Philar (non membre)
- Pourvoirie Odanak (via site autochtone Coucoucache)

Entreprises d'aventure :

- Rafting Matawin
- Maïkan Aventure
- Passeport Aventure
- Windigo Aventure
- Via Aventure
- Et deux futures entreprises dans ce secteur (projet)

C. OPINION SUR L'ENSEMBLE DU PROJET
--

Nous ne sommes pas contre un tel projet car nous sommes très conscients des retombées économiques que cela peut engendrer pour notre région et nous ne voulons pas nuire au développement économique du Haut-St-Maurice.

L'Association des Pourvoiries de la Mauricie a suivi de très près les différentes étapes qui ont mené à la planification du projet. Nous avons assisté à toutes les rencontres du

processus de participation pour l'installation des minis-centrales ainsi que de la ligne de transport de l'électricité. Les représentants d'Hydro-Québec connaissent bien l'ampleur des études d'impact car ce ne sont pas les premiers barrages qui se construisent dans le secteur. Nous croyons aux efforts de l'équipe d'Hydro-Québec pour respecter l'ensemble des mesures d'atténuations favorables seront utilisées durant la construction des barrages pour diminuer l'impact du projet sur l'environnement. Nous savons qu'aucun effort ne sera négliger de la par d'Hydro-Québec pour atténuer les impacts en cours de construction, mais nos préoccupations viennent s'installer au niveau du suivi qui sera effectué pour atténuer les impacts à long terme de ce projet sur nos entreprises membres.

La volonté de l'Association des Pourvoiries de la Mauricie dans ce dossier est d'abord et avant tout que l'ensemble des entreprises et utilisateurs concernés par ce projet de développement hydroélectrique soient traités équitablement et que chacun puisse continuer de faire progresser son entreprise. Nous voulons que l'ensemble des efforts consentis en commercialisation internationale ne soit pas vain.

D. PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

Notre mandat étant de représenter des entreprises touristiques privées, les préoccupations que nous avons sont essentiellement de nature économique. Les impacts sur l'environnement (faune, eau, paysage, etc.) ont tous une connotation économique pour nos membres, puisqu'ils viennent modifier l'attrait de ce secteur auprès de leur clientèle. La préoccupation majeure de tous nos membres est la diminution de la clientèle dans les entreprises de pourvoirie et chez les producteurs d'aventure.

Tout au long du processus, il faudra garder en tête qu'un client insatisfait lors de son séjour ne sera pas tenté de revenir au même endroit. Les touristes ont la possibilité d'aller ailleurs en région, au Québec ou à l'étranger. Il est beaucoup plus facile de perdre un client que d'en gagner un. Voilà pourquoi un projet comme celui d'Hydro-Québec fait

tant sursauter nos membres et l'Association qui les représente, car une préoccupation de groupe est aussi en jeu.

Néanmoins, nous désirons collaborer avec vous afin que ces impacts négatifs soient atténués et que chacun puisse continuer de prospérer dans son domaine respectif. Vous trouverez donc ci-dessous la liste de nos principales préoccupations et questionnements à l'égard des projets de construction de barrages sur la rivière Saint-Maurice et de leurs retombées dans le milieu qui ont déjà été soumises à Hydro-Québec lors du processus de consultation. À la liste déjà envoyée, nous avons ajouté quelques préoccupations et nous avons émis des suggestions susceptibles d'améliorer la situation.

1. Diminution de la qualité sonore de l'environnement

1.1 Dérangement par le bruit (construction et mise en opération des centrales)

Les préparatifs du projet (inventaires, dynamitage) sont présentement une source importante de dérangement pour les clients de pourvoiries et des entreprises d'aventure. Les heures de déplacements en hélicoptère à basse altitude dans le secteur devraient faire l'objet d'un consensus avec les pourvoyeurs et producteurs d'aventure concernés et limitées au strict minimum. Les entreprises touristiques touchées pourront donc faire connaître leurs dates de fort achalandage à Hydro-Québec. De même, ils pourront aviser leur clientèle des travaux entrepris par Hydro-Québec.

Nous avons de grandes appréhensions quant aux bruits causés par la construction et la mise en opération de la centrale. Les clients de pourvoirie et des producteurs d'aventure recherchent l'évasion, la tranquillité, la quiétude et l'aspect sauvage de la nature. Le bruit d'un chantier de construction est donc incompatible avec le produit offert par les entreprises touristiques œuvrant dans le milieu.

Le bruit causé par l'augmentation de la circulation survient sur des routes souvent situées près des sites de pêche, de chasse ou de villégiatureurs.

2. Modification de la qualité visuelle des paysages

2.1 Esthétique et mise en place d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique et d'une ligne de transport d'électricité

La construction de barrages, de centrales hydroélectriques et de lignes de transport viendra modifier le paysage. La ressource paysage est une partie importante du produit offert en pourvoirie et par les producteurs d'aventure à leur clientèle. L'implantation d'une centrale hydroélectrique et d'une ligne de transport aura un impact sur le cachet naturel du milieu. Beaucoup de clients de pourvoirie et des producteurs d'aventure fréquentent les sites ciblés par Hydro-Québec. Plus particulièrement, le secteur de Rapides-des-Cœurs est très convoité par les clients autant pour son attrait esthétique que sa qualité de pêche. À lui seul, les Rapides-des-Cœurs valent son pesant d'or en terme visuel. Son caractère naturel, à différents paliers, fait décrocher beaucoup de regards et de commentaires positifs.

2.2 Qualité du paysage forestier

La diminution des superficies forestières productives restreindra le volume de bois disponibles pour les compagnies forestières. Cette baisse de possibilité forestière rendra plus difficile l'établissement de mesures efficaces de protection des paysages et de protection des habitats fauniques en créant déjà une pression à la baisse sur la possibilité forestière des unités d'aménagement forestier 042-51 et 043-52.

De plus, le rehaussement / rabaissement du niveau de l'eau modifiera le drainage naturel (niveau de la nappe phréatique) du sol dans l'environnement immédiat. Il pourrait en résulter un plus haut taux de mortalité des arbres dans les forêts avoisinantes, donc l'apparition d'un grand nombre de chicots (impact négatif sur la qualité des paysages).

3. Modification de la qualité de l'eau

3.1 Diminution de la qualité de l'eau

À court terme, une augmentation de la quantité de particules en suspension pourrait rendre moins attrayantes les activités de plein air pratiquées dans le secteur (ex. : baignade, canotage, kayaking, etc.). À noter que le tronçon de rivière visé dans le cadre

du projet est reconnu par la Fédération québécoise du canot et du kayak, tout comme plusieurs affluents (rivières Windigo, Pierriche, Jolie, Flamand, Manouane et Ruban).

De plus, cet apport important de sédiments (dû à la construction des barrages et centrales, à l'envolement et à la modification du régime d'écoulement au pied du barrage) pourrait modifier l'habitat de la faune aquatique en aval.

3.2 Contamination du poisson par le mercure

L'envolement de terres forestières pourrait résulter en une augmentation du taux de mercure dans la chair des poissons présents dans cette partie de la rivière. Une telle contamination réduirait la qualité du produit d'appel des pourvoyeurs du secteur et résulterait en une diminution de la demande, donc une baisse de revenus pour ces entreprises.

Malgré les études qui prouvent que le taux de mercure ne sera influencé que faiblement, aussitôt que l'on touche à la santé des individus, même faiblement, on touche à une corde très sensible. Cela peut facilement engendrer un déplacement de la clientèle vers des endroits non touchés.

4. Modification des habitats fauniques

4.1 Diminution de la qualité de pêche (récolte faunique)

La perte importante d'habitat (frayère à doré) pourrait nuire à la reproduction du doré dans cette section de la rivière Saint-Maurice. Jumeler à une pression de pêche plus importante, due à la création de nouveaux accès faciles au réservoir, la qualité de pêche (principal produit des pourvoies du secteur) pourrait être grandement diminuée.

4.2 Perte d'habitat pour le doré

La mise en place d'une centrale et d'un barrage asséchera une partie du lit de la rivière Saint-Maurice. Le Rapide-des-Cœurs est un important site pour la reproduction du doré. Il sera fortement affecté dans le présent projet.

Malgré les mesures d'atténuation qui sont proposés, les effets seront notables sur une période d'au moins cinq (5) ans avant de retrouver un niveau similaire.

4.3 Perte d'habitat pour l'omble de fontaine

La remontée du niveau de l'eau en amont des barrages pourrait modifier l'habitat de l'omble de fontaine. Les obstacles infranchissables dans des tributaires de la rivière Saint-Maurice pourraient ne plus remplir leur rôle en raison d'une augmentation du niveau d'eau. Ainsi, des plans d'eau aujourd'hui occupés uniquement par l'omble de fontaine pourraient voir apparaître le doré, le brochet et d'autres espèces présentes aujourd'hui dans la rivière Saint-Maurice.

5. Modification de l'environnement humain (accès et développement du milieu)

5.1 Augmentation de la pression de pêche

La création d'un accès bien entretenu additionnel à proximité du Réservoir Blanc (Rapides-des-Cœurs) augmentera l'achalandage et la pression de pêche. Dans la mesure où aucun contrôle ne sera exercé sur ces nouveaux pêcheurs, nous craignons que la qualité de pêche diminue, ce qui nuira aux pourvoiries et aux emplois liés à ces entreprises.

5.2 Ouverture du territoire à la villégiature privée

La création d'accès au Réservoir Blanc (à proximité des barrages) facilitera l'accès de pêcheurs et villégiateurs de façon non encadrée. Les pourvoyeurs et producteurs d'aventure qui offraient des services (organisation de forfaits) pourraient ainsi perdre une partie de leur clientèle.

De plus, l'attribution d'une grande quantité de baux de villégiature privée suite à la construction d'un accès de qualité pourrait nuire aux pourvoyeurs en limitant la quantité de clients potentiels et en augmentant de façon trop importante l'occupation du territoire.

L'attribution de nouveaux baux de villégiature se traduit aussi très souvent en l'apparition de pourvoies illégales et d'aventuriers clandestins.

5.3 Entretien et création de nouvelles routes pour accéder aux centrale

L'utilisation de routes forestières pour l'accès aux sites de construction des barrages et centrales est imminente. Certaines de ces routes sont utilisées par les clients de pourvoies et producteurs d'aventure. De même, certains tronçons se situent directement sur les territoires de pourvoies. L'ouverture de certains tronçons (ou le réaménagement) entraîne souvent la venue de nouveaux utilisateurs. Pour les pourvoies, ça représente des difficultés supplémentaires à contrôler l'accès à leur territoire, donc plus de braconnage et de tensions entre clients et autres utilisateurs.

5.4 Sécurité routière

Le transport de matériel lourd et l'augmentation du nombre d'utilisateurs du réseau routier forestier pourrait rendre ces routes moins sécuritaires pour les clients des pourvoies et producteurs d'aventure. Autant pour les clients des pourvoies et des entreprises d'aventure que pour nos partenaires travailleurs forestiers, utilisateurs de la route 25, l'augmentation du niveau d'achalandage peut se traduire par des événements très catastrophiques. Nous ne voulons pas crier au feu, mais les congés fériés le prouvent très clairement, qu'en augmentant le nombre d'utilisateurs sur une route, le nombre d'accidents graves augmentent. Nous ne voulons pas que les utilisateurs actuels en payent le prix.

5.5 Variation des niveaux d'eau de la rivière

La variation (hausse ou baisse) du niveau d'eau pourrait nuire à l'accès par bateau aux infrastructures des pourvoies et producteurs d'aventure et aux rampes de mise à l'eau existantes.

5.6 Obstacle pour le portage (sentier pour canotier)

L'installation d'un barrage et d'une centrale nuira à la libre circulation des usagers de la rivière (autant pêcheurs, randonneurs que canotiers).

5.7 Obstacle pour les sentiers existants

La présence des barrages et des lignes de transport fait obstacle à certains sentiers de randonnée pédestre et sentiers de VTT et de motoneiges.

5.8 Communication

Est-ce que l'installation de tours de communication est prévue dans le secteur (cellulaire)?

5.9 Déplacement de portions de la voie ferrée

La voie ferrée permet à bon nombre d'utilisateurs (Via Aventure) d'accéder à la rivière. La clientèle des pourvoiries du secteur voyage très souvent par train particulièrement en saison de pêche et presque exclusivement en hiver. Le déplacement de portions de la voie ferrée pourrait limiter ces accès et nuire aux entreprises touristiques du secteur.

6. Perception du milieu par les clients et utilisateurs

6.2 Impact négatif dû à une mauvaise publicité du projet

Des actions trop rapides et des avis publics pourraient nuire aux entreprises touristiques qui utilisent les secteurs visés.

7. Maximisation des retombées économiques

7.1 Craintes de ne pas pouvoir profiter des retombées économiques qui reviennent à la région

Les retombées économiques liées à l'exploitation des ressources naturelles (dans ce cas-ci, l'eau) devraient profiter directement aux entreprises et utilisateurs présents dans

l'environnement immédiat au site touché. Nous croyons qu'il s'agirait là d'un juste retour pour les gens affectés par le projet.

RECOMMANDATIONS POUR ATTÉNUER LES IMPACTS NÉGATIFS DU PROJET

Aucune crainte n'est survenue au cours de la planification du projet par Hydro-Québec. Le processus de consultation et d'échanges d'information était très adéquat pour la situation. Par contre, nos craintes commencent lors de la mise en marche du projet des barrages et de la ligne de transport. Beaucoup de mesures d'atténuation ont été énoncées par Hydro-Québec et nous espérons fortement qu'elles seront toutes respectées. Voici quelques recommandations que nous voulons émettre **durant la réalisation du projet des deux barrages et la ligne de transport.**

- ❖ Voir à ce que toutes les composantes essentielles de l'habitat du poisson soient recréées (frayères, sites d'alevinage) et tenir compte du temps qu'il faudra pour recréer ces conditions initiales.
- ❖ S'assurer que tous les aspects de sécurité, signalisation, épandage des abats de poussières, seront respectés par Hydro-Québec afin de sécuriser les déplacements des utilisateurs sur la route 25 et que l'utilisation de C.B. est obligatoire par les employés et fournisseurs d'Hydro-Québec et que les gens qui empruntent la route 25 soient avertie de l'augmentation de l'achalandage par divers moyens de communication.
- ❖ Tout au long du projet, Hydro-Québec devra se rendre responsable des travaux et transport qui seront effectués par leurs sous-contractants.

- ❖ Au moment des différents travaux de préparation de terrain et de construction, avertir les utilisateurs de l'état d'avancement des travaux en leur donnant des avis dans les gares VIA Rail Canada, les endroits de vente de permis de chasse et de pêche de la région, les zecs, les pourvoiries et les entreprises d'aventure en tenant compte des périodes de chasse et de pêche dans le secteur.
 - ❖ Avertir l'Association des Pourvoiries de la Mauricie de l'avancement des travaux de construction et de l'endroit où ils sont exécutés pour que cette dernière puisse assurer un suivi au sein de leurs entreprises et particulièrement leur clientèle.
-

❖ Malgré le fait que nous avons des craintes découlant de la construction des barrages, , nos inquiétudes s'amplifient à la suite des travaux, une fois que la construction sera terminée. Pour nos membres, ce qui est très important c'est de s'assurer que les retombées économiques serviront aux utilisateurs touchés par les impacts négatifs du projet et que ces impacts, qui touchent les entreprises à un moment dans le projet, du début à la fin du projet, soient compensés. Voici quelques recommandations que nous voulons émettre **en suivi du projet** :

- ❖ Assurer un suivi des aménagements fauniques réalisés afin de s'assurer qu'ils fonctionnent bien, à plus long terme, à la fin du projet. (Relocalisation des frayères, par exemple)
- ❖ Dédommager les entreprises touristiques du secteur pour la perte de ces sites à fort potentiel et attrait pour la clientèle en leur offrant la possibilité de les relocaliser sur des terres publiques avoisinantes pour compenser la perte de ses territoires. Ces pertes de territoire peuvent être dues à la présence des lignes de transport ou des barrages.

- ❖ Dédommager l'Association des Pourvoires de la Mauricie qui depuis quatre (4) ans fait des efforts considérables pour promouvoir ses partenaires touchés sur les différents marchés.

- ❖ Comme un budget de 18,5 millions de dollars a été octroyé à Ville de La Tuque pour effectuer le suivi du projet, nous voudrions qu'une portion de ce budget soit consacré exclusivement pour le secteur récréotouristique et ce, afin de dédommager tous ceux qui ont subi un préjudice de développement et d'apport financier suite au projet d'Hydro-Québec.

- ❖ Il faudrait s'assurer que la répartition du montant donné à Ville de la Tuque sera faite avec objectivité par l'établissement de critères spécifiques et que cette grille sera approuvée par Hydro-Québec, l'Association des Pourvoires de la Mauricie démontre son intérêt, possède l'expertise et se porte volontaire pour participer à l'établissement de cette grille de critères.

- ❖ La promotion et la notoriété des entreprises ont été développées sur plusieurs années, des efforts supplémentaires devront donc être consentis pour rattraper les pertes subies. Les entrepreneurs doivent conserver un sentiment que ceux qui ont été lésés au détriment du développement économique de la région puissent retrouver une certaine sécurité et qualité de leurs activités .

- ❖ Les retombées économiques doivent profiter à tous ceux qui ont été touchés par le projet, à court, moyen et long terme. Une campagne publicitaire d'envergure pour rehausser l'image du secteur et aider les entreprises touristiques à maintenir leur clientèle pourrait être faite à la suite des travaux par l'Association des Pourvoires de la Mauricie.

❖ Il est important de garder en tête que les pourvoies et entreprises d'aventures touchées ont beaucoup à perdre dans ce projet. En fait, ils perdent, en totalité ou en partie, une qualité de paysage, une qualité et quantité de sites de pêche, un potentiel de développement de villégiature, une qualité de l'eau temporaire, une sécurité routière (qui laissait déjà à désirer) et, malheureusement, une clientèle qui s'en ira ailleurs. Il est donc important de trouver des moyens d'atténuer les impacts qu'ils auront à subir.

❖ *L'Association des Pourvoies la Mauricie ne s'objecte pas au projet. Elle met toute sa confiance sur l'habituelle sagesse des dirigeants d'Hydro-Québec pour que L'Association des Pourvoies de la Mauricie et ses membres puissions continuer à se dire fier d'être partenaire avec Hydro-Québec.*

Rollande Savoie, mandatée par
l'Association des Pourvoies de la Mauricie